

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL Castres

Du 13 juin 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

Valérie MIALHE
Alexandre BEAUJAL
Cyril DUFOUR
Jérôme BRUNET
Thien-Thanh DAO

CFDT Ludivine DUVAL
CFDT Jean-Christophe HERMITTE
CFDT Jean-Michel VAN NUVEL
CFDT
CFE-CGC Carole ZAMBON

SUPPLEANTS

CFDT
CFDT
CFDT

CFE-CGC

Diffusion : Direction des Ressources Humaines
Direction de l'établissement

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm

et sur l'extranet (copiez/collez le lien ci-dessous):

https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intraLang=fr

REUNION

Présents :

DUFOUR Cyril	CFDT
VAN NUVEL Jean-Michel	CFDT
BEAUJALU Alexandre	CFDT
BRUNET Jérôme	CFDT
HERMITTE Jean-Christophe	CFDT
MIALHE Valérie	CFDT
DAO Thien-Thanh	CFE – CGC

Absents :

ZAMBON Carole	CFE – CGC
DUVAL Ludivine	CFDT

Invité :

A représenté la Direction à cette réunion :

Frédéric BRUNET	Responsable Centre Service Applications
Jean Mathieu CHABBERT	Responsable Ressources Humaines

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

La CFDT souhaiterait qu'un opérationnel soit présent à chaque réunion.
Nous souhaitons également avoir les réponses en séance au moins sur les questions récurrentes.

Questions récurrentes :

CFDT-1. Prises de commandes

Merci de nous fournir pour le site de CASTRES les prises de commandes prévisionnelles et réelles.

REPONSE : à fin mai 2019 : PC cumul: 41,1 ME réalisés vs un budget à 34,0 ME.

CFDT-2. CA

Merci de nous fournir le chiffre d'affaire prévisionnel et réel pour le site de CASTRES.

REPONSE : à fin mai 2019 : CA cumul: 44,4 ME réalisés vs un budget de 43,7.

CFDT-3. Données effectifs

Arrivée de nouveaux collaborateurs sur CASTRES : merci de nous fournir le nombre d'arrivées réelles et prévues sur l'année.

Le nombre de personnes dépendant du site de CASTRES détachées en Assistance technique sur d'autres sites.

REPONSE : Nous ne relevons aucune entrée & sortie. Il n'y a pas de personnes dépendant du site de Castres détachées en AT sur d'autres sites.

CFDT-4. Inter-contrat

Merci de fournir le standby prévisionnel sur 1 mois ?

Le standby réel des 3 mois passés ? (Voir CR du CE).

Fournir les chiffres en ETP et en nombre de salariés concernés pour Castres toutes entités confondues.

REPONSE : Actuellement nous dénombrons 0,7 ETP (équivalent temps plein) en std by sur le site de Castres à fin mai, représentant deux personnes. La prévision sur un mois est de 0,7 ETP à fin juin.

CFDT-5. Prestations

Nombre de prestations sur le site de CASTRES ainsi que les postes occupés

Le nom des différentes sociétés de prestation.

Merci de préciser par écrit les réponses de mars.

REPONSE : Deux prestations en Assistance Technique, correspondant à 1,9ETP sont en cours pour le site de Castres :

- **1 TREFLE INGENIERIE**
- **1 KEYNAN**

CFDT-6. Répartition des effectifs

Serait-il possible de disposer des chiffres sur la répartition des salariés par entité (DPI, OIC, CSK, C2S,...) et par catégorie (cadres et mensuels) pour le site de Castres ? (En distinguant homme/femme)

Année	17	2018										
Mois	Déc	Jan	Fév	mars	avr il	m ai	Jui n	Ao ut	Se pt	Oc t	No v	Dé c
Total inscrits (composé des CDI actifs + inscrits)												
CDI actifs												
CDD												
Commerciaux												
RH												
Autres Sites TS												
Sous-traitants												
Alternant												
Stagiaire												
Salariés inscrits *												

* Salariés en arrêt maladie longue durée, en congé parental, en disponibilité,

REPONSE : répartition des effectifs du site à fin mai 2019 = 104 (CDI)

- 7 Région Transverse
- 6 Région Sud-Ouest
- 87 OIC
- 1 CTE
- 3 DFC

Il y a 11 femmes et 93 hommes sur le site.

CFDT-7. Stagiaires, apprentis

Nombre d'offres sur Castres, de demandes sur Castres, de refus, d'acceptation (avec répartition homme/femme).

REPONSE : Quatre offres d'alternance sont ouvertes actuellement sur Castres, ainsi qu'une offre de stage.

CFDT-8. Les contrats clients arrivant sur CASTRES (nouveau client ou transfert d'activité)

Pour les affaires perdues / gagnées et en cours, merci de préciser le périmètre, leur budget, le nom du client.

Pour les affaires gagnées, pouvez-vous nous donner l'impact en ETP pour le centre de CASTRES ainsi que les services impactés.

Pouvez-vous nous présenter le périmètre, les équipes impactées, le nombre d'ETP et le budget des clients arrivant sur CASTRES en juin exemple DAHERS.

REPONSE : A ce jour aucun nouveau contrat n'est signé, ni perdu sur le périmètre du site de Castres.

CFDT-9. Astreintes (1)

Merci de donner le nombre de personnes par type d'astreinte. Ceci afin de pouvoir réaliser un suivi et faire la distinction entre astreinte RUN et intervention projet déguisée.

Merci de préciser pour chaque ligne :

- Le nombre de personnes impactées par service,
- De distinguer l'état / salarié non Nominatif du nombre de semaines d'astreintes

	Nombre De semaines	Nombre de salariés impactés	Heures d'intervention générées
Hebdomadaire 24H			
Hebdomadaire nuit et WE			
Week-end			
Nuit pendant jour ouvrable			
Nuit (dimanche et jours fériés)			
Jour normalement travaillé			
24h normalement travaillé			
24h le samedi			
24h dimanche ou jours fériés			
TOTAL			

Il faut aussi les chiffres pour janvier car elles n'étaient pas connues au dernier DP.

Point d'avancement sur le question du mois précédent : Il apparait que certains appels astreintes proviennent de Consort suite à la demande des expert applicatifs PFSA. Qui contrôlent la validité des appels avant appel aux astreintes ?

REPONSE : Le contrôle de la validité est fait par les équipes de Pilotage. Ces états sont édités par trimestre.

CFDT-10. Astreintes(2)

Merci de nous fournir le nombre de personne par type astreinte purement projet pour le mois

	Nombre De semaines	Nombre de salariés impactés	Heures d'intervention générées
Hebdomadaire 24H			
Hebdomadaire nuit et WE			
Week-end			
Nuit pendant jour ouvrable			
Nuit (dimanche et jours fériés)			
Jour normalement travaillé			
24h normalement travaillé			
24h le samedi			
24h dimanche ou jours feries			
TOTAL			

REPONSE : L'ensemble des astreintes réalisées sont comptabilisées sous un seul et même type (question 9).

CFDT-11. Nombre d'astreinte majorée

Merci de nous fournir le nombre d'astreinte majorée par type d'astreinte. Rajouter Janvier car non fourni au dernier DP.

Merci de préciser par écrit les réponses de mars/avril/mai

REPONSE : Ces états sont édités par trimestre.

CFDT-12. Nombre de salarié concerné par les majorations

Merci de nous fournir le nombre de personne concernée par les majorations réparties par service. Rajouter Janvier car non fourni au dernier DP.

Merci de préciser par écrit les réponses de mars/avril/mai

REPONSE : Ces états sont édités par trimestre.

CFDT-13. Heures Intervention

Conformément au code du travail faisant référence aux prérogatives DP sur les conditions de travail, nous souhaitons connaître les heures d'intervention effectuées par type d'astreinte.

REPONSE : Ces états sont édités par trimestre.

Questions nouvelles :

CFDT-14. Astreintes

Pouvez-vous nous expliquer la bascule entre « Astreinte Hebdo 24 » et Astreinte 24h un jour normalement travaillé » au niveau du volume ?

REPONSE : La bascule statistique entre « Astreinte Hebdo 24 » et Astreinte 24h un jour normalement travaillé » s'explique par la présence de jours fériés.

CFDT-15. Astreintes

Merci de nous faire un point d'avancement sur les astreintes nationales WEB et Infrastructure et CPO.

Point d'avancement.

REPONSE : Les astreintes nationales Web sont opérationnelles. Les astreintes DBA sont en cours de déploiement. Aucune évolution particulière concernant les astreintes Infrastructures et CPO.

CFDT-16. Point d'avancement sur la salle de repos définitive Thales

Merci de nous dire où en sont les investigations sur la salle de repos définitive.
A quelle étape en sommes-nous ?

Point d'avancement.

REPONSE : Le projet se poursuit, en effet la prochaine étape sera le recours à un « space planner » pour l'aménagement de la salle. Enfin nous estimons le début des travaux à mi-août.

CFDT-17. Transfert de compétences

Point sur la cellule IVVQ : Y a-t-il une date de déploiement connue ?

Point d'avancement.

REPONSE : A ce jour nous ne disposons pas d'information à communiquer. Le groupe de travail dédié se poursuit.

CFDT-18. Départ des RH

Où en êtes-vous de l'organigramme du service Rh pour savoir qui fait quoi ?

REPONSE : L'organigramme de la DRH est en cours de refonte et sera communiqué prochainement au sein de l'organisation.

Pour rappel, concernant le site de Castres, les RRH sont :

- Céline MAGALHAES pour les CS Réseaux, Pilotage de Production, Cloud et Customer Care
- Jean-Mathieu CHABBERT pour les CS Applications et Infrastructures
- Emilie PAGUE pour la Région Transverse et les Fonctions Transverses

CFDT-19. Retraite d'un salarié CPO

Ce salarié n'ayant eu aucune réponse du service RH et paye. La question a été remonté en DP. Si ce n'est pas le bon canal, merci de nous dire comment procéder dans de tel cas.

REPONSE : Le correspondant RH est le bon interlocuteur s'agissant de ce sujet.

CFDT-20. Point d'avancement sur les accords en cours (CSE, dialogue social élections, etc)

Quoi de neuf ? Le moment est-il venu de communiquer aux salariés ?

REPONSE : Ces sujets sont en cours de négociations avec les délégués syndicaux.

CFDT-21. Note de frais : écrêtement des frais de repas

Récemment il est renvoyé au salarié les notes de frais qui ont un dépassement (repas du soir notamment) pour écrêtement même si le manager a validé. Confirmez-vous cette nouvelle règle et pourquoi un tel fonctionnement qui n'est pas en accord avec le groupe.

REPONSE : Cet écrêtement est conforme à la note Thales Services du 27 septembre 2018

CFDT-22. CONCUR : Retard de remboursement

De nombreux salariés se plaignent de retard de remboursement. Comment comptez-vous faire pour résorber ces retards ?

REPONSE : Actuellement, il y a un retard de 3 semaines dans le traitement des notes de frais. Une intérimaire est en renfort pour améliorer le traitement des notes de frais et réduire le retard accumulé notamment en mai (en raison des ponts et des congés).

PROCHAINE REUNION : 12 juillet à 14h30
